



Les Collectes

Modalités

Matériel

Type de matériel pris en charge

Vétusté des équipements

Aucun critères

L'association CALIS prend en charge tout type de matériel, même ce qui peut être considéré comme vétuste. Nous n'avons pas de critère particulier sur la date de mise en circulation des équipements informatiques et ce, pour une raison très simple. Nos bénévoles sont tout à fait capables de remettre au goût du jour un ordinateur de plus de 20 ans.

Des distributions GNU/Linux spécialement prévus à cet effet sont disponibles et permettent d'en faire des ordinateurs très utiles et efficaces pour des tâches bureautiques simples.

Globalement le matériel vendu dans les années 90 n'est plus en circulation de nos jours, mais si l'occasion se présente nos spécialistes hardware seraient enchantés d'avoir la possibilité de manipuler de telles pièces de musée et pourquoi pas d'en créer un si le cœur leur en dit.

Circuit prenant en charge les DEEE

Le réemploi est toujours privilégié, mais si l'équipement informatique est jugé trop vétuste ou présente une anomalie qui empêche son fonctionnement l'association CALIS s'engage à traiter celui-ci en tant que DEEE.

Si la destruction du matériel nécessite une intervention particulière, l'association prendra contact avec les professionnels du territoire pour procéder à sa destruction et ce, de manière totale.

Hardware

Refus du matériel spécialisé dans l'exploitation d'une activité lié à un métier

Nous refusons cependant le matériel jugé trop « exotique ». Nous entendons par là les équipements relevant de la téléphonie IP, la radiophonie, les machines outils de type industrielle, le matériel médical ou tout autre type d'équipement lié à un corps de métier et porté sur une utilisation trop particulière.

Tout matériel qui peut être lié à l'informatique et à l'utilisation qu'un particulier ou une association peut en faire dans le cadre de ses missions est accepté cela comprend généralement un ordinateur et ses périphériques.

Liste des éléments pris en charge par l'association CALIS

Ordinateur fixe	
Ordinateur portable	
Ordinateur tablette	
Téléphone	Les Nokia équipés du système Symbian sont pris en charge
Smartphone	Voir la liste pris en charge sur ce site download.lineageos.org
Tablette tactile	Voir la liste pris en charge sur ce site download.lineageos.org
Liseuse numérique	
Imprimante	HP, Epson et Brother sont à privilégier en raison des pilotes
Scanner	HP, Epson et Brother sont à privilégier en raison des pilotes
Photocopieur	HP, Epson et Brother sont à privilégier en raison des pilotes
Enceinte	
Casque audio	

Caméra IP	
Webcam	
Vidéo-projecteur	
Équipement MAO	
Supports de stockages	
Outillage informatique	Compresseur, tournevis, réseau, mesure, vis, pince, lampes, etc
Routeur	
Switch	
Câbles et connectique	
Claviers	
Écrans	
Souris	
Clé USB	
Console de jeux vidéo	
Manette	
Tablette graphique	Wacom est à privilégier en raison des pilotes

Matériel professionnel

Nous prenons en charge également le matériel professionnel tels que

- les serveurs ou serveurs de baie 19 pouces
- les clients légers
- les switches
- bornes
- matériel lié à la sauvegarde
- connectique
- accessoires divers

Dans le cadre d'une récupération de matériel professionnel un contrat de partenariat doit être établi. Celui-ci garanti la non-conservation des données présentes dans les différents éléments composant le don (RAM, Disque Dur).

Ce contrat stipule la procédure appliquée quant à l'effacement des données et la garantie pour la structure partenaire d'une remise en circulation du don ou une destruction exécutée par une filière de recyclage.

Quand procéder à la collecte ?

Nous nous retrouvons :

- Tous les jeudis
- De 10h00 à 12h00
- Au Cybercentre – 10 Rue du Sous-préfet Barre à 49600 Beaupréau-en-Mauges

Ces temps constituent nos permanences actuelles ce qui signifie que nous ne serons peut être pas 100 % disponibles. En effet des usagers viennent aux permanences avec leurs demandes et nous devons traiter celle-ci dans le temps imparti.

Concernant les collectes nous privilégions donc les temps hors permanences selon votre convenance, il suffit de prendre contact avec nos services pour obtenir un rendez-vous.

Pour prendre contact avec nous : <https://calis-asso.org/contact.html>

Chez CALIS **le vendredi est une journée dédié à la collecte de matériel informatique**, cependant **nous nous adaptons également à vos demandes**.

